

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du lundi 2 octobre 2017 à 20h**

Présents : Pascal GAROFALO, Isabelle TISSOT, Yann PATULA, Michel MAIRE, Michel REYNAUD, Yann ROTA, Séverine FAIVRE, Céline COLAS,

Excusés : Nicolas PETITJEAN, Gilbert CERUTTI,

Mme Céline COLAS est élue secrétaire de séance.

Les procès-verbaux du 2 mai et du 15 juin 2017 sont lus et approuvés à l'unanimité.

**DECISIONS MODIFICATIVES- BUDGET COMMUNE**

Il convient de réalimenter les comptes qui correspondent au FPIC et aux intérêts de la manière suivante :

-600€ sur le compte 6281 (cotisations)

+487 sur le compte 739223 (FPIC)

+113 sur le compte 6618 (intérêts)

Suite à plusieurs départs des logements communaux il faut augmenter le compte qui correspond au remboursement des cautions :

-500 au compte 2111 (terrains nus)

+ 500 au compte 165 (cautions)

**TAXE D'AMENAGEMENT**

Tous les travaux d'aménagement, de construction ou d'agrandissement sont soumis à une taxe d'aménagement. Le conseil municipal a la possibilité de modifier ce taux jusqu'au 30/11/2017.

Ce taux est fixé à 3% sur la commune depuis le 3 novembre 2014. Le conseil décide de laisser le taux actuel.

**RENOUVELLEMENT CONVENTION AMAROCK**

Cette convention entre la commune et Amarock permet à cette société d'utiliser le saut de pont.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la reconduction de cette convention pour 3 ans avec une contrepartie financière annuelle de 100 euros.

**CREATION GRADE ADJOINT TECHNIQUE 1ere CLASSE**

L'employé communal, Eric Galmiche, est passé à la Commission Administrative et Paritaire du centre de gestion du Jura en novembre 2016. Cela lui permet d'avancer d'un grade au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et de passer d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe.

Il convient donc de créer ce poste et de supprimer l'autre. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

A noter que suite au PPCR en janvier 2017, Eric passera au grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe car celui d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe a disparu.

**LOTISSEMENT**

Achat du terrain :

M. Millet de Saugeot exploite la parcelle sur laquelle le projet de lotissement doit se réaliser.

Il convient donc de définir des indemnités d'éviction. Nous le rencontrerons dans les semaines à venir.

Esquisse :

La dernière réunion du vendredi 29 septembre a permis à l'architecte de nous présenter sa dernière esquisse que nous devons valider :

- 11 parcelles plus grandes entre 691 et 937 m2

- l'ancienne noue du 1<sup>er</sup> lotissement peut servir en partie pour le 2<sup>ème</sup> mais il faut quand même prévoir 1 noue de 30m de long x 5m de large et environ 1.5 m de profond

#### Electrification :

- le conseil redemande un chiffrage au sidec pour l'électrification suite aux dernières modifications.

Le conseil valide à l'unanimité, l'esquisse de M. BRUSTEL et demande au SIDEK d'établir la phase AVP (Avant-Projet) sur l'ensemble de la zone.

#### TRAVAUX RESEAU D'EAU

Les travaux avancent bien et seules l'impasse des galèses et la rue du Cornet restent à faire A la fin du mois d'octobre le gros-œuvre devrait être terminé.

Un courrier sera envoyé aux habitants concernés par des problèmes de réducteur sur les appareils ménagers.

#### DEGREVEMENT EAU :

Une personne nous a fait parvenir un courrier suite à une fuite d'eau chez elle où elle demande un dégrèvement sur la prochaine facture d'eau.

Le conseil accepte à l'unanimité cette solution qui sera appliquée sur la prochaine facture d'eau. (Moyenne de la consommation d'eau sur les 3 années précédentes x 2 pour la redevance eau et x 1 pour l'assainissement)

#### RPOS 2016

Le conseil municipal valide le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services eau de l'année 2016.

Ce rapport est consultable en mairie ou peut être envoyé par mail par simple demande.

La commune doit travailler sur le périmètre de captage des sources et donc envisager l'achat des terrains concernés par ces captages.

#### LOCATION APPARTEMENTS LES CHARMILLES

Romain THIVET est parti le 30/09 et a été remplacé par Mme Bondier et M. Galley.

Mickael Bride est parti le 15/09 et a été remplacé dans la foulée par Mme Rossi Laurence.

#### TAXES ORDURES MENAGERES

Cette taxe facturée à la commune est due par les locataires des appartements communaux aux charmilles et à l'école mais elle n'a jamais été appliquée.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander le remboursement de la taxe des ordures ménagères en fonction du nombre de m2 occupés et de la présence sur la commune qui se fera à partir de 2018.

#### VENTES DE PARCELLES DE BOIS

La commission bois s'est réunie le 13 septembre et voici ces conclusions.

Il y a 11 lots attribués pour l'affouage cette année et tout se passe normalement. La facture va être envoyée aux affouagistes dans les prochains jours. Le conseil municipal valide le prix de 70 euros/affouagiste.

-avis favorable pour acquérir la parcelle 719 et 305 à M. et Mme MICHAUD pour 300 euros

-avis favorable pour acquérir la parcelle D 206 de 90a et 30ca pour 750 euros appartenant à Mme Jouffroy Madeleine.

-avis favorable pour l'acquisition des parcelles C527 et C195 pour 25a et 95ca appartement à Mme Piton pour 300 euros.

-avis favorable pour acquérir les parcelles de Mme Jouffroy Wihelmine pour un total de 4500 euros. Ces parcelles sont intéressantes car elles font partie du périmètre de protection des sources.

-Une petite parcelle de bois située « sous les baumes » sera exploitée prochainement.

#### OFFRE REX ROTARY

La société Rex Rotary nous a fait une proposition pour un contrat « photocopieur »

Avant de se prononcer, le conseil municipal demande une offre à notre actuel prestataire Burocom.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- rentrée scolaire :

12 départs en fin d'année scolaire 2017

Forte demande pour le périscolaire et la cantine avec une limite de 40 enfants qui est souvent atteinte.

Renouvellement du PEDT en septembre 2018

Mise en place d'une commission pour travailler sur le retour ou non à la semaine à 4 jours

Projet de voyage pour les CM1 CM2

- le sou des écoles

L'association demande un local pour entreposer du matériel et le conseil municipal à l'unanimité accède à cette demande et propose un vestiaire au bâtiment communal.

- Le rapport 2016 sur SYDOM est consultable en mairie
- opération brioches pour l'APEI de St Claude les 7 et 8 octobre
- cérémonie du 11/11 et repas réunissant le conseil municipal, les employés, la réserve communale et les personnes âgées de 70 ans et plus
- Le problème de la population de chats errants est en cours avec des demandes de devis à des cliniques vétérinaires et une demande de subvention à la fondation 30 millions d'amis.
- L'entreprise Berrod a été sommée par le préfet de régulariser sa situation par rapport aux problèmes de sécurité et de pollution dans l'entreprise.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire  
Pascal GAROFALO